L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 29 AOUT 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 29 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault, à la Bourse de Négociants et des Encanteurs, rue Royale.—1. Un terrain avec toutes les batisses et améliorations, face à la rue Ste-Anne.—2. jolie petite maison rue Morales, près des Champs-Elysées, No. 401.—3. Un terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, Remparts, Quartier et Hôpital.

Par W. W. McCullough bureau No. 31 rue du Camp,—deux goëlettes et un sloop.

Par Vincent & Co., aux Nos. 61 et 64 de la rue de la Douane—habillements et lingerie de messieurs.

Moulins à Coton.—Voir l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

Dettes de l'Etat.

Le *Republican* prend à tâche, depuis quelque temps, de rappeler les antécédents financiers de l'Etat, dans le but de montrer que les dettes ne viennent pas toutes du gouvernement républicain et que leur origine est due en grande partie à la Législature démocratique élue en 1865. Il y a dans cette prétention du journal officiel une maladresse insigne, car tout ce qu'il avance est en contradiction avec les données et les aperçus que nous trouvons dans les rapports qui ont été faits positivement par les propres officiers de finance du gouvernement radical.

Ainsi: le *Republican* dit hardiment que la Législature démocratique, en 1866, fit des allocations générales et spéciales pour $1,300,249 et, en 1867, pour $10,651,208 (nous négligeons les cents comme indignes de figurer dans ces comptes gigantesques); ce qui porte le total des allocations de cette assemblée à $17,129,454. Mais si ces chiffres étaient exacts, l'ancienne taxe de 1¼ de 1 p. 0/0. n'ayant pas été augmentée, il en serait résulté que, dès cette époque, la dette de l'Etat, avec celle qui existait avant la guerre, se fût élevée au moins à 20 millions.

Or, nous voyons dans le rapport de M. G. M. Wickliffe auditeur d'Etat, qu'au 31 décembre 1868 la dette capitalisée de l'Etat n'excédait pas $8,209,800, et que la dette flottante totale était de $1,423,762, ce qui faisait un grand total de $9,633,562. Cela est bien loin des 20 millions du *Republican*. Notons bien que nous comprenons dans ce total un million en bons émis par la Législature républicaine de 1868, ce qui réduit à $8,633,562 la dette faite par celle qui lui succéda, en comprenant dans ce chiffre les 4 millions de dette antérieures à la guerre. Il ne reste donc pour le compte de cette dernière Législature qu'une responsabilité d'environ cinq millions, au lieu de 17 millions d'après le *Republican*. Si nous faisons maintenant entrer en ligne de compte, et nous devons le faire pour être juste, les immenses besoins aux quels il fallait pourvoir et qu'on signalait de tous côtés, après les désastres d'une guerre de 4 ans, nous devons dire que cette Législature démocratique de 1865, se conduisit avec une prudence extrême et une réserve digne d'éloges, car alors elle avait tout pouvoir.

On pourrait objecter à la rigueur qu'ayant voté des allocations pour beaucoup plus d'argent qu'elle n'avait, elle laissa à la Législature radicale qui lui succéda, une liquidation lourde et difficile à faire. Non, pas très lourde, cependant, car elle ne figure dans les comptes de M. Wickliffe et dans ceux de M. Jas. Graham, auditeur que pour $997,300.

Ainsi donc, d'après les récapitulations financières de ces deux auditeurs, dont l'un succéda à l'autre sans lacune, la Législature démocratique ne laissa, à la fin de son terme qu'une dette d'environ 8 millions avec une liquidation très faible et peu génante.

Supposons maintenant qu'elle eût augmenté, sans la décupler comme le gouvernement radical le fit bientôt après, la taxe presque nominale de l'ancien ordre de choses, non-seulement cette Législature démocratique dont le *Republican* parle si légèrement et si étourdiment, n'eût point laissé de dette pour son propre compte, mais elle eut encore amorti une grande partie de celle qui existait avant la guerre et qui n'était point de son fait.

Il y a bien autre chose qui renverse ici les calculs boursouflés du journal officiel. La presque totalité de la nouvelle dette eut été éteinte si la taxe ordinaire se fut payée comme autrefois. Mais la Législature démocratique, dans sa sollicitude paternelle pour les familles de planteurs, dont la majeure partie avait été ruinée de fond en comble par la guerre et ses conséquences, ne pouvait point employer les moyens de rigueur en usage aujourd'hui. Au lieu de poursuivre les contribuables retardataires, elle leur donnait du temps et le trésor en souffrait nécessairement. Les arriérés en devinrent considérables.

Ainsi, au 31 décembre 1868, les comptes de M. Wickliffe, corroborés par ceux de M. Graham, son successeur immédiat, portaient cet arriéré de taxes à $4,186,484. Remarquons que beaucoup de paroisses n'avaient pas été assessées et ne payaient pas de taxes. Ces paroisses assessées comme les autres eussent donné, d'après l'estime de M. Wickliffe, un revenu de $1,500,000. Cela composait avec les autres taxes non payées, un montant de $5,286,424 à collecter pour les administrations futures. La Législature démocratique n'a donc pas laissé de déficit sans laisser de quoi le combler amplement.

C'est pourtant à propos de ce déficit que le *Republican* tâche de faire si grand bruit et qu'il parle avec tant d'assurance de l'origine de la dette. Nous venons d'expliquer toute l'affaire en la réduisant à sa juste valeur. Dans les 8,209,800 piastres de dette capitalisée, il faut comprendre un million pour le compte de la Législature républicaine de 1868; à part cela, nous acceptons volontiers la responsabilité financière qui incombe à la démocratie pendant les courtes années où elle a été représentée depuis la fin de la guerre.

Cette responsabilité est bien peu de chose si on la compare à celle qui pèse sur les Législatures Warmoth et radicales. Comptons et mettons tout au grand jour:

Au 1er juin 1871, M. Graham récapitulait ainsi les dettes de l'Etat:

Bons d'Etat à servir et à racheter	$19,188,300 00
Bons pour lesquels l'Etat est éventuellement responsable	6,573,683 33
Dettes diverses	3,187,400 33
Bons accordés comme assistance avant 1871	12,245,000 00
Total	$41,194,473 33

Il y a donc eu, sur la dette laissée par la Législature démocratique, et dans l'espace de deux ans et demi de représentation radicale, une accumulation de plus de 32 millions. C'est aller assez vite en besogne et le *Republican* doit être satisfait de la largesse des législatures dont il était et dont il est encore le champion officiel.

Mais ce n'est pas tout; au 1er juin 1871, l'auditeur Graham arrêtait le compte à 41 millions; il faut ajouter à cela deux autres années et ces deux dernières années, jusqu'en juin 1873, donnent 12 millions de plus, ainsi qu'il appert du rapport fait par la commission d'expertise nommée par M. Kellogg. Cette commission porte le grand total des dettes de l'Etat à $53,621,545 67, ou à près de 54 millions, contre les 8 ou 9 millions de la Législature démocratique en comprenant dans ces 8 ou 9 millions les 4 millions de la dette avant la guerre. Différence 45 millions en 6 ans seulement. C'est honnête. Qu'on juge maintenant de l'exactitude et de la bonne foi du journal officiel!

Mais ces résultats ne peuvent surprendre quand on veut bien se rappeler le sans façon ruineux avec lequel les législatures radicales traitaient les affaires d'Etat. Nous en reproduirons quelques traits pour l'instruction de tous et pour l'instruction du journal officiel en particulier:

En 1868 l'assemblée générale coûtait $60,000; les collecteurs $75,000 et les assesseurs $35,000. En 1869 l'assemblée générale coûtait $170,000, les collecteurs $40,000 et les assesseurs $50,000. Voilà les frais de la démocratie. Voici maintenant les frais du républicanisme radical:

En 1868 l'assemblée générale coûtait $350,000, les collecteurs $110,000 et les assesseurs $115,000.

En 1870, l'assemblée générale coûtait $593,000 et en 1871 $617,000, les collecteurs $174,000 et les assesseurs $171,000.

En 1870, il y eut une session extraordinaire qui éleva les frais de l'assemblée à $722,000.

Tous les frais encourus, dit M. Graham, pour la représentation législative, pendant la session de 1871, paraissent avoir été portés, autant qu'on a pu l'établir, à $958,956 ou à $311,516 au delà de toutes les allocations votées.

Cette dépense colossale a été prouvée par les warrants délivrés par M. Pinckney Smith, commis aux warrants. Il y avait $767,192 pour la chambre, et $191,763 pour le sénat.

Pour l'année 1869, il fût alloué à l'imprimeur de la paroisse d'Orléans $291,953. En 1870, $166,629, et en 1871 $217,085, en tout $675,668.

Pour les journaux officiels des paroisses, il fût alloué $137,591 en 1869; $147,301 en 1870 et $180,213 en 1871. Total $465,213, et grand total, en 3 ans, $1,140,881.

Quant au pénitencier, c'est fabuleux. Cet établissement a couté à l'Etat de 1869 à 1871, $796,080.

Ces citations suffisent pour faire comprendre comment en 6 ans, une dette de 8 ou 9 millions s'est élevée à 53 millions. Nous conseillons au journal officiel de ne plus attaquer un pareil chapitre.

UNE GRAVURE DE MARINE.—Nous avons sous les yeux une magnifique gravure de marine qui nous a été envoyée de New York. Elle représente un des grands steamers du "Pacific Mail Steamship Company" le *City of Peking*, splendide bâtiment de 423 pieds de long et de 5,500 tonneaux. Il est représenté à son départ de Sandy Hook navigant à toute vapeur et toutes voiles déployées, dans une mer agitée. Un yacht et un bateau pilote occupent la droite du plan, et à gauche on aperçoit dans le lointain un steamer et un navire à voiles.

C'est donc une véritable marine que représente cette gravure sur acier. L'exécution artistique en est très heureuse. La perspective est bien observée; les bâtiments et surtout le steamer principal sont exécutés avec un fini remarquable. La mer est bien rendue ainsi que le ciel qui est orageux et la lumière est fort bien distribuée dans l'ensemble et les détails. C'est une œuvre artistique qui fait le plus grand honneur à MM. Homer Lee & Co., de New York qui en sont les auteurs. Ces artistes graveurs ont déjà une réputation acquise et ils ont remporté le premier prix à l'exposition de Vienne en 1873. Le *City of Peking* ajoutera encore à leur renom.

GRAND DÉBALLAGE DE MARCHANDISES SÈCHES.—Nous recommandons à l'attention du commerce de détail l'annonce de MM. L. H. Gardner & Cie., rue Gravier Nos 105 et 107 et rue de la Commune No 92, qui mettront en vente le 1er septembre un stock frais et complet et un assortiment recherché de tous les articles qui se rattachent à leur commerce. Ce stock, par son abondance et sa richesse, offrira un attrait extraordinaire, et cet attrait sera encore augmenté par la libéralité de la maison Gardner dont l'intention est d'accorder un escompte spécial aux acheteurs qui payeront comptant. Nous engageons les marchands de la ville et de la campagne à faire leur profit de l'annonce dont il est question, et qu'ils trouveront dans notre numéro d'aujourd'hui.

☞ Le "Vegetable Sicilian Hair Renewer" (rénovateur de la chevelure) de Hall, est la meilleure préparation connue pour préserver les cheveux. Faites-en l'essai.

Louisiane.

Nous empruntons au *Sucrier de la Louisiane* les paragraphes suivants:

SÉRÉNADE.—Le télégraphe ayant annoncé la nomination, à la convention de Bâton-Rouge, de notre digne concitoyen, M. Joseph A. Breaux, comme candidat au Congrès pour le 3me district, ses nombreux amis voulant l'en féliciter, se sont réunis en grand nombre, et accompagnés de la bande de musique de la Nile-Ibérie, ont été lui donner une sérénade hier soir, vers dix heures. M. Breaux répondit à cette politesse, par quelques paroles bien senties, et les invita à entrer chez lui. Après avoir pris part à quelques rafraîchissements, on se sépara en souhaitant au candidat tout le succès qu'il mérite.

TUÉ PAR LA FOUDRE.—Le tonnerre a tué, vendredi de la semaine passée, un Français nommé Dénos, employé comme palefrenier sur l'habitation Peebles. Lorsqu'il a été frappé, il était à cheval et passait près de l'habitation de M. Toussaint Duplantis; la mort a été instantanée; le cheval a été tué du même coup, et d'après le rapport de M. Duplantis, l'homme et le cheval sont tombés simultanément, et ne firent aucun mouvement ensuite. Une vache qui était à une distance d'une cinquantaine de yardes, à chose singulière, été tuée du même coup. Le défunt était nouveau dans le pays, et ne laisse, à ce que l'on nous dit, pas de famille.

UN OURAGAN.—Il y a eu vendredi passé huit jours, que la Nile-Ibérie et les environs, furent exposés à un ouragan terrible, de peu de durée heureusement; le tonnerre et un vent furieux, causèrent de sérieux dommages aux récoltes qui s'y trouvèrent exposées. Quelques maisons furent renversées, entre autres, l'Institut Wakefield, qui avait été construit par la population de couleur. Sa destruction est complète; mais comme la bâtisse était loin d'être finie, et de plus, mal construite, il y a peu à regretter.

Nombre de toitures ont été plus ou moins avariées; des arbres abattus, et plus triste à dire, un homme tué par le tonnerre, qui du même coup a tué aussi un cheval et une vache. Comme cette tourmente était très restreinte, le dommage causé aux récoltes n'est pas grave. Une pluie qui a succédé à la tempête, a fait le plus grand bien, compensant et au delà le dégat causé par le vent.

VOLEUR D'ANIMAUX PENDU.—Les voleurs d'animaux, dans quelques localités, semblent augmenter en nombre, et les citoyens sont obligés d'avoir recours aux moyens les plus expéditifs, afin de protéger leurs propriétés. De là résulte la formation de comités de vigilance, qui ont organisé des patrouilles régulières. Une d'elles, dans sa ronde il y a deux semaines, surprit en flagrant délit, un nègre volant un bœuf, et comme précédemment, dans le cas de [illegible] blancs, surpris aussi sur le fait, on lu[illegible]a, ainsi qu'à eux, d'avoir à quitter [illegible]s. Loin de suivre l'exemple des bl[illegible], qui ne se le firent pas dire deux [illegible], il vint à la Nile-Ibérie, et à ce que l'on dit, d'après l'avis que lui donna un Radical, essaya de rassembler une troupe de gens de couleur pour aller à Fausse-Pointe, afin de *nettoyer* et *disperser* le comité de vigilance; mal lui en prit, car ceci vint aux oreilles du comité, et le résultat en est qu'il fut arrêté de nouveau, reconnu coupable dans les deux cas, et finalement pendu.

Nous déplorons, autant que qui que soit, la nécessité d'une justice aussi sommaire; mais trop de criminels ont déjà échappé d'une manière ou d'autre, à la punition qu'ils méritent. Il est donc indispensable, que quelques exemples viennent mettre un arrêt à leur audace et à leurs déprédations.

CHASSE A LA HACHE.—Nous lisons dans le *Sucrier* de la Nouvelle Ibérie:

Le chasseur le plus heureux que nous connaissons, est M. Gordy, du bayou Salé. Il y a deux semaines, quelques nègres firent partir un chevreuil, qui paissait avec les vaches dans la savane de M. Hudson, et passa près de M. Gordy, qui alors coupait du bois; saisissant sa hache, et la lançant avec force, il eut le bonheur de trancher l'épine dorsale de l'animal, qui s'affaissa immédiatement.

LES LEVÉES.—Nous lisons ce qui suit dans le *Sucrier de la Nouvelle Ibérie*:

Nous avons obtenu d'importantes informations au sujet des levées du Mississipi, que nous communiquerons à nos lecteurs la semaine prochaine. Ceux qui comptent sur les levées trouveront peut-être découragéant d'apprendre qu'ils ne doivent pas compter qu'elles seront reconstruites à temps pour sauver les récoltes la semaine prochaine.

MEUBLEZ-VOUS.—La saison d'affaires va arriver; il va falloir recevoir amis et clients. C'est donc le moment de renouveler ou de compléter le mobilier de la maison. On peut le faire à bon marché en s'adressant à Jos. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido.

Les meubles qu'il fabrique sont bien faits, solides et élégants de forme, allez donc chez Hubbard.

ALLOCUTION DU GÉN. DE CLOUET.

Voici le texte de l'allocution du général Alexandre De Clouet à la Convention de Baton Rouge; nous traduisons de l'anglais.

Messieurs—Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait.

Veuillez me permettre de vous adresser quelques observations. J'espère que vous les recevrez avec l'indulgence que vous avez montrée en m'appelant à présider à l'organisation préliminaire de ce corps. Je sais, je sens que je ne dois cette flatteuse distinction ni à mon expérience, ni à mon habileté; je la dois à la pureté de mes intentions, à mon dévouement aux intérêts, aux droits sacrés de notre Louisiane bien aimée, aux prérogatives inaliénables de notre race.

C'est je crois, le grand capitaine du Sud, l'héroïque et immortel R. E. Lee, qui a dit que le mot *duty*—devoir—est le plus beau de la langue anglaise. Aujourd'hui, en présence de la crise d'où dépend notre sort, cette sage et solennelle parole trouvera de l'écho dans le cœur de tout véritable Louisianais.

Le moment est venu pour nous d'accomplir une des plus saintes missions; aussi les représentants du peuple—des propriétaires, des hommes intelligents, véritables citoyens de l'Etat—comprennent-ils, à cette heure décisive, toute la valeur de ce mot *devoir*—c'est-à-dire la sublime idée de la conciliation et du désintéressement, l'inébranlable détermination de maintenir nos droits à quelque prix que ce soit, un effort tendant au même but, une entente cordiale et fraternelle, enfin la rédemption de notre mère, les bienfaits d'une administration sage et honnête que dirigera la race blanche restée suprême.

Délibérons avec ce calme que produit l'harmonie; votre tâche et la mienne seront alors faciles et agréables. Faisons notre devoir—notre devoir tout entier—et nous ne saurons manquer de triompher dans cette lutte à mort de la justice contre l'oppression, contre une odieuse usurpation qui a dénaturé et sali le grand principe du gouvernement républicain. Unis de cœur et nous tenant par la main, présentons-nous devant nos commettants avec la conviction d'avoir fidèlement rempli notre mandat.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les honnêtes enregistreurs de M. Kellogg

M. Kellogg a donné sa liste d'enregistreurs pour les différentes paroisses de l'Etat et les différents wards de la Nouvelle-Orléans.

Ce sont tous, nécessairement, des hommes impartiaux, qui préféreraient mourir plutôt que de ne pas remplir leur mandat consciencieusement et loyalement.

Nous ne nous occuperons pour le moment que des enregistreurs nommés pour la Nouvelle-Orléans.

Voici leurs noms:

Premier ward—Perry R. Emerson.
Second ward—Thomas H. Wynn.
Troisième ward—Daniel A. Rose.
Quatrième ward—A. J. Kenner.
Cinquième ward—L. D. Larrieu.
Sixième ward—J. B. Roudanez.
Septième ward—N. B. Hutton.
Huitième ward—Edmond V. Leclair.
Neuvième ward—Jas. H. Dougherty.
Dixième ward—Michael J. Connor.
Onzième ward—R. B. Baquié.
Douzième ward—Thos. K. Flannagan.
Treizième ward—P. J. Maloney.
Quatorzième ward—W. H. Finnegan.
Quinzième ward—W. H. Loan.
Seizième ward—Léonard Williams.
Dix-septième ward—Jacob Gerber.

Nous avons voulu connaître plus particulièrement les dix-sept honnêtes citoyens auxquels M. Kellogg accorde son patronage, et nous avons eu recours au "New Orleans City Directory" pour nous renseigner à ce sujet.

Voici ce que nous avons trouvé dans ce précieux volume des deux cent mille adresses:

1.—Perry R. Emerson, chef des charrettes, Bureau des rues.—Un homme contrôlé naturellement par James Lewis, administrateur du département des améliorations.

2.—Thomas H. Wynn, inspecteur de douane.—Un homme de Packard.

3.—Daniel A. Rose, commis de poste,—employé fédéral.

4.—A. J. Kenner, officier de la douane,—second homme de Packard.

5.—L. D. Larrieu, inspecteur de la douane et troisième homme de Packard.

6.—J. B. Roudanez,—le docteur de couleur bien connu.—Radical.

7.—N. B. Hutton, employé comme gardien de "l'importers bonded ware-house No 4,"—radical plus que probablement, mais pas connu.

8.—Edmond V. Leclair, demeurant coin Remparts et Champs-Elysées—jusqu'à présent inconnu de nous, mais pas de Kellogg, apparemment.

9.—James H. Dougherty, inspecteur de la douane et quatrième homme de Packard.

10.—Michael J. Connor,—commis chez Simms & Levy, 5 et 9, rue Fulton. Inconnu.

11.—R. B. Baquié, commis au Bureau des rues et second homme de James Lewis, administrateur du département des améliorations.

12.—Thomas K. Flanagan, Bureau des placements, 120 Carondelet.—Radical.

13.—P. J. Maloney, assesseur d'Etat du sixième district—un homme de Kellogg.

14.—W. H. Finnegan, employé de la douane et cinquième homme de Packard.

15.—W. F. Loan, maître du port, et dans la dépendance des meneurs radicaux.

16.—Léonard Williams, demeurant au coin des rues De Armas et Millaudon à Carrollton—radical.

17.—Jacob Gerber, député shérif et demeurant à Carrollton.

Voici les hommes que Kellogg a choisis comme enregistreurs pour la paroisse d'Orléans au milieu d'une population de deux cents mille âmes!

Aura-t-il l'audace de dire qu'ils donneront toute satisfaction à ceux qu'il a gouvernés depuis deux ans, par la fraude et avec l'aide des baïonnettes fédérales, et qu'il prétend continuer à gouverner encore par les mêmes moyens?

Les enregistreurs que le pseudo a nommés dans les campagnes valent probablement ceux de la ville, mais nous ne les connaissons pas assez bien pour en parler sciemment.

Peu importe, d'ailleurs, les enregistreurs de M. Kellogg: Le peuple de la Louisiane est fermement résolu à ne plus être dépouillé de ses droits, et il saura exprimer sa volonté aux élections de novembre, en dépit des obstacles suscités par l'usurpateur.

Les taxes de M. Lacroix.

M. François Lacroix, un homme de couleur et l'un des plus grands propriétaires fonciers de la Nouvelle-Orléans, est en guerre depuis des années avec la ville, relativement à ses taxes qu'il ne veut jamais payer.

Cette année, le conseil municipal avait réussi à pousser M. Lacroix dans ses derniers retranchements. Ses propriétés avaient été saisies et annoncées en vente par le shérif; bref, la ville semblait décidée à se faire payer.

Il y a eu un compromis de fait, cependant, et M. Lacroix a obtenu de faire vendre un tiers de ses propriétés à terme par un encanteur, afin de s'acquitter de sa dette.

Il n'a pas rempli son contrat. Une trentaine de maisons ont été vendues aux enchères publiques, il est vrai, mais M. Lacroix a refusé de se dessaisir des titres de propriété en faveur des nouveaux acquéreurs, et ceux-ci ont dû annuler la vente.

Tout est donc à refaire. La ville annonce positivement sa détermination de se faire payer. Les propriétés de M. Lacroix seront de nouveau saisies, et le shérif officiera cette fois, sans pitié et sans écouter ni plaintes ni réclamations.

Il est sans doute bien pénible pour M. Lacroix d'être dépossédé de la sorte; mais, enfin, nous devons les taxes énormes qui nous accablent à la race noire, qui a porté au pouvoir des aventuriers blancs sans vergogne; et, tout bien considéré, M. Lacroix est bien moins à plaindre que la pauvre veuve que le fisc chasse, de sa maison, ou que le malheureux qui n'a qu'un lopin de terre et qui se le voit enlever pour satisfaire la rapacité des misérables qui ont eu pour chef de file Warmoth et qui l'ont remplacé actuellement par M. Kellogg.

LE MEURTRE DE JOHN SCHAUFFER.

Un ex-compagnon de Bertin mortellement blessé.

Vers quatre heures et demie, hier après midi, John Schauffer, alias Snapper, bien connu de la police, pour la part qu'il a prise, avec Bertin et autres, dans le vol qui a été commis dans le magasin de MM. Fernandez et Villa, il y a quelques années, s'est pris de querelle avec un certain John Schayles, dans le café de M. Lucien Paysse, au coin des rues Toulouse et Bourbon, et a été mortellement blessé. Le meurtrier a été arrêté et enfermé à la station de police du 3ème precinct.

Notre reporter en apprenant ce fait, a essayé de voir le prisonnier, mais n'ayant pas réussi, il s'est rendu au café de M. Paysse, où tous les renseignements lui ont été fournis.

Il paraît que John Snapper, John Schayles et un autre homme que l'on dit se nommer Jim Ford sont entrés vers quatre heures dans le café en question pour se rafraîchir.

L'un des trois a proposé ensuite une partie de billard, et pendant qu'ils jouaient, ils ont commandé encore deux fois à boire.

Quand le quart d'heure de Rabelais est arrivé, John Snapper s'est approché du comptoir et y a déposé un billet de 50 sous, en disant au garçon de se payer.

Celui ci a déclaré qu'il avait servi neuf verres et qu'on lui devait 90 sous. Snapper a répliqué assez poliment qu'il voulait bien payer sa part qui se montait à 30 sous, mais pas celle de ses deux compagnons.

John Schayles s'est avancé alors et a dit que le garçon était un menteur et qu'on ne lui devait rien. Celui-ci, ainsi apostrophé, s'est encore adressé à Snapper en lui demandant s'il n'était pas vrai que la consommation se montait à 90 sous.

Snapper a répondu que le garçon avait raison et que ses deux compagnons lui devaient soixante sous. Quant à moi, a-t-il ajouté, j'ai payé ma part, trente sous, et on n'aura pas davantage de moi.

John Schayles a traité alors John Snapper de menteur, et les deux hommes se précipitaient l'un sur l'autre, quand le troisième personnage qui les accompagnait, que l'on suppose être Jim Ford, les a séparés, et tirant un billet de sa poche, il l'a présenté au garçon, en disant: payez-vous et que tout cela finisse.

John Snapper est resté appuyé sur le comptoir et John Schayles l'a apostrophé de nouveau. Une querelle s'est engagée aussitôt et ils en sont venus aux mains.

Snapper, qui est taillé en hercule, avait évidemment l'avantage. Il a vu Schayles qui portait la main à sa ceinture et lui a crié, "je sais que vous avez un couteau, mais n'essayez pas de vous en servir." En ce moment même, il a reçu un coup de poignard qui a été suivi de cinq autres.

Il n'est pas tombé, mais il s'est couché contre le comptoir, pour y trouver un point d'appui, sans prononcer une parole.

John Schayles est sorti par la porte de la rue Bourbon et il allait s'éloigner quand quelqu'un l'a désigné à un officier de police qui l'a arrêté.

John Snapper, peu de temps après, est sorti à son tour du café, sans être aidé de personne, et s'est dirigé, en chancelant à chaque pas comme un homme ivre, vers la pharmacie de M. F. Clavel, au coin des rues St. Pierre et Dauphine, où il s'est fait donner les premiers soins. Il y est resté une demi-heure et a été transporté ensuite à sa résidence, rue Toulouse, entre Prieur et Johnson.

Notre reporter, espérant avoir d'autres détails, s'y est rendu vers sept heures et demie du soir.

Il a trouvé une maison délabrée, et après avoir escaladé un escalier vermoulu il est entré dans une chambre où, dans un lit, gisait John Snapper. Le malheureux ne pouvait déjà plus parler et le docteur John J. Castellanos qui avait été appelé à son chevet, a déclaré qu'il était douteux qu'il pût passer la nuit.—Une des blessures a produit une hémorrhagie interne et le poumon gauche a été traversé.

Le meurtrier est à la station du 3ème precinct, où il attend qu'on le juge. L'homme aux jours duquel il a attenté n'était certes pas recommandable, mais son crime n'en est pas moins aussi grand et il doit en rendre compte à la justice des hommes.

Un incendie.

Le feu s'est déclaré vers trois heures, hier matin, dans le département des modèles de la fonderie de Golding, coin des rues Delord et Peters.

Le toit seulement de la bâtisse a été consumé et les pertes qui auraient pû être très considérables ne dépassent pas $1,000.

Concert, danse et feu d'artifices.

Il y aura demain, et dimanche 6 septembre, promenade, concert et soirée dansante aux Fair Grounds, suivis d'un magnifique feu d'artifices. Nos remerciements aux directeurs de la fête pour les billets d'entrée qu'ils ont eu l'obligeance de nous adresser.

TEMPERATURE.—28 août 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
8 A. M.	80	27
12 M.	91	33
3 P. M.	93	34
6 P. M.	90	32

LES ENREGISTREURS DE KELLOGG.

Le *Republican* publie la liste suivante des enregistreurs déjà nommés par Kellogg:

PAROISSES.

Ascension—Non désigné.
Assumption—Alex. Deuson.
Avoyelles—L. A. Boyer.
East Baton Rouge—O. H. Foreman.
Ouest Baton Rouge—R. H. Colwell.
Bienville—Louis Raborn.
Bossier—G. H. Walker.
Caddo—William McKenna.
Calcasieu—J. B. Levêque.
Caldwell—J. Wesley Mayfield.
Carroll—Robert M. Lackey.
Cameron—L. J. Tansey.
Catahoula—G. G. Balfard.
Claiborne—Sol. B. Blackburn.
Concordia—J. A. Washington.
De Soto—R. A. Dewees.
East Feliciana—L. A. Burgess.
Ouest Feliciana—Non désigné.
Franklin—A. F. Osborn.
Grant—Kindred J. Hervey.
Ibérie—L. Laodice Fontelieu.
Iberville—F. V. Deslonde.
Jackson—W. C. McDonald.
Jefferson (rive gauche)—G. T. Conner.
Jefferson (rive droite)—W. G. Steele.
Lafayette—J. N. Judice.
Lafourche—William Murrell.
Lincoln—J. A. Greene.
Livingston—E. M. Bouligny.
Madison—W. W. Johnson.
Morehouse—Samuel W. Kelly.
Natchitoches—P. W. Holmes.
Ouachita—J. Enomoser.
Plaquemines—Non désigné.
Pointe-Coupée—J. P. Harris.
Rapides—E. J. Harrett.
Rivière Rouge—Clark Holland.
Richland—James W. Yarborough.
Sabine—Gorham Munson.
St Bernard—S. P. Fasende.
St-Charles—G. Espinola.
St-Hélène—John B. Davis.
St-Jacques—Napoléon Underwood.
St-Jean-Baptiste—Charles Vial.
St-Landry—James J. Thompson.
St-Martin—Louis Laloire.
Ste-Marie—Ed. T. Fleurot.
St-Tammany—Charles Morgan.
Tangipahoa—James B. Cason.
Tensas—C. S. Kinney.
Terrebonne—J. W. Board.
Union—J. M. Lee.
Vermillion—B. L. Brookshier.
Vernon—James H. Ward.
Washington—J. M. Rheames.
Webster—C. A. Boon.
Winn. James P. Feldheimer.

On trouvera dans notre chronique locale les noms des enregistreurs pour la Nile-Orléans.

REVUE ANNUELLE Commerciale et Financière.

Nous publierons, dans notre numéro du 1er septembre, notre Revue Commerciale et Financière annuelle, et nous apporterons les plus grands soins à ce travail afin qu'il soit aussi exact que possible.

Nous prions les négociants qui désirent insérer leurs annonces dans ce numéro, qui sera tiré à un grand nombre d'exemplaires, de nous les envoyer le plus tôt possible. Les personnes qui désireront un certain nombre d'exemplaires de l'ABEILLE du 1er septembre, sont priées de nous envoyer leurs ordres à l'avance.

VEUILLOT ET BAZAINE.—L'*Univers* publie sur l'évènement les réflexions suivantes:

Il est très fâcheux pour le gouvernement de ne savoir pas même garder ses prisonniers; mais il sait garder si peu de choses, qu'on ne songera pas même à lui reprocher cela.

Quant au maréchal Bazaine, il était dans son droit le plus évident, et il parait avoir exécuté sa sortie avec autant de résolution que de bonheur.

Nous sommes bien aises de cette aventure. Il est permis à un maréchal de France de se sauver par la fenêtre d'une prison d'Etat et de refuser, à ses risques, le bienfait d'une commutation de peine qui le condamnait à mourir vingt ans. De telles grâces, non demandées, ne lient pas par la reconnaissance. Si l'on voulait qu'il ne s'échappât point, il fallait le fusiller ou le mettre dehors. Il s'ennuyait, il avait peut-être quelque chose à faire; il est parti.

Nous avons dans l'esprit que la vie de ce vaillant homme de guerre n'est pas terminée, et que son évasion pourrait être une entrée en campagne ailleurs que chez nous. Il peut retrouver un champ de bataille où seront le Prussien et le pétroleux. Ce qui est certain, c'est qu'il y a des gens quelque part à qui s'offre une occasion de changer considérablement les plans de la diplomatie.

LOUIS VEUILLOT.

—On écrit d'Ermatingen au *Continental Herald*:

L'arrivée de l'impératrice Eugénie à Arenenberg a rompu la monotonie de notre pays. Les châteaux d'Eugensberg, de Gottlieben, Mannenbach et Castle, et toutes les magnifiques villas du voisinage ont été peuplés comme par enchantement. Tous ceux qui à un titre quelconque appartiennent à la vieille noblesse de notre canton ou des cantons limitrophes sont accourus vers ce district, afin de se trouver dans le voisinage de la noble visiteuse, et de lui présenter leurs condoléances. Mardi dernier, l'ex-impératrice a reçu un grand nombre d'hôtes illustres.

Toute la journée, de gais équipages et de bruyantes cavalcades traversaient nos rues, si paisibles d'ordinaire. On dit que le séjour de l'impératrice et du prince impérial se prolongera au delà de la période fixée et que leur visite à Bade est ajournée indéfiniment.

24

Aidez la nature à réagir.—Après un accès de fièvre ou d'autre maladie aiguë et lorsque la nature s'efforce d'amener une réaction du système affaibli, il faut aider ses efforts à l'aide du tonique végétal modèle de l'époque, les "Hostetter's Stomach Bitters." Rien de ce qui est connu dans la médecine ou la pharmacopée n'active la convalescence comme ce fortifiant. Les personnes qui ont été accablées par les effets d'une maladie de longue durée recouvrent leur poids, leur force et leur gaieté perdue en moins de la moitié du temps qu'il ne leur en faudrait sans son emploi. C'est le plus réconfortant aussi bien que le plus innocent des stimulants médicamentés, et comme remède aussi bien que comme préventif de la dyspepsie, des attaques bilieuses, de la constipation, des maladies nerveuses &c., il n'a pas d'égal dans le monde. Là où tous les autres toniques échouent, il effectue une guérison.

SERVICE FUNEBRE.

Il sera célébré à l'Evêché, un service funèbre pour le repos de l'âme de feu PAUL RICAU, le LUNDI, 31 août, à 7 heures du matin. Les amis et connaissances des familles Ricau, Dejoie(?) et Ricau sont priés d'y assister.

GRAND DEBALLAGE.

1er Septembre 1874.

L. H. GARDNER & CO.

Marchands en gros,

Seront prêts, le 1er septembre; ils ajoutent un stock frais et complet et un assortiment recherché de tous les articles qui se rattachent à leur genre de commerce, savoir:

ETOFFES A ROBES D'AUTOMNE,
CHALES, CASIMIRS,
COUVERTURES, JEANS,
FLANELLES, INDIENNES,
—et autres—
MARCHANDISES DE FONDS,
"NOTIONS," BONNETERIE,
—et—
LINGERIE DE MESSIEURS,
répondant aux besoins du commerce du sud-ouest.

Notre stock offrira, sous le rapport de la quantité et de l'assortiment, un Attrait extraordinaire au commerce.

Bien que nos conditions et le CREDIT indiquent toujours notre libéralité, nous accorderons un escompte spécial aux personnes qui achèteront au comptant.

Nous signalons nos articles à l'attention des marchands de la ville et de la campagne; nous nous engageons à les vendre à des prix encore plus modiques que par le passé.

La maison n'emploie pas de commis; nous comptons sur la beauté de notre stock, sur le bon marché auquel nous l'offrons et sur notre manière de diriger les opérations pour mériter le généreux patronage dont nous avons été honoré jusqu'à ce jour.

L. H. GARDNER & CO.,
Importateurs et Jobbers de
MARCHANDISES SECHES
ET DE "NOTIONS,"
Aux Nos. 105 et 107 de la rue Gravier,
—et—
No. 92 de la rue de la Commune.
NOUVELLE-ORLEANS.
25 août—Ma&S.&C.

Moulins à coton.

PAR D. E. MORPHY.—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, SAMEDI, 29 août 1874, à 11 heures du matin, aux Nos 130 et 132, rue des Magasins. Trois moulins à coton. Conditions—Comptant. 28 août—

Demande.

UNE FEMME DE MÉNAGE, pour servir dans une famille. De bons gages seront alloués à une personne pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser au No. 256 rue du Canal. 28 août—3t.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Messieurs les Sociétaires sont notifiés que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu dimanche prochain 30 août, à 4 heures et demie du soir, à l'Asile. Objet de la séance: Seconde discussion des amendements proposés à la Constitution. Par ordre du Président, J. GIROD. Le secrétaire, L. SIMON. 28 août—2

Aux Familles.

Exercices Gymnastiques.—La session pour les jeunes garçons, au gymnase de H. HAMMERSLEY, No. 34 de la rue St-Charles, aura lieu le 1er septembre. Les familles qui désirent que leurs enfants prennent de ces exercices sont invitées à s'adresser au bureau du directeur. Jours de leçons, les mardis, mercredis et vendredis, de 2 à 4 heures de l'après-midi. Le prix d'une piastre par mois, payable d'avance.

HARRY HAMMERSLEY, Maître d'armes et directeur. 28 août—1m

Nec Plus Ultra
—de—
J. BALLESTER,
au coin des rues Bienville et Chartres, au premier. (LE MEILLEUR STOCK DE CIGARES,) à choisir au plus bas prix. Prompte exécution des ordres. 28 août—6m

Louisiana Savings Bank
—AND—
Safe Deposit Company,
Au No. 81 de la rue du Camp.
CAPITAL.........$500,000
R. C. PALMER, président,
JAS. JACKSON, vice-président.
—DIRECTEURS:—
ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, T. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
R. C. PALMER.
Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent.
16 juil— JOHN S. WALTON, Caissier.

Dessin linéaire.

UN professeur offre de donner des leçons de dessin linéaire et dessin mécanique dans les familles, à des conditions modérées. S'adresser par lettre à "professeur de dessin" au bureau de l'Abeille.

☞ A louer pour le 1er Octobre—La jolie maison haute avec varandah, No 302 rue des Remparts, près le Lycée, la Paroisse Unie. S'adresser au bureau de l'Abeille. 13août—1lj

Avis.

LE DOCTEUR GRIARD informe sa clientèle qu'à partir de ce jour ses consultations auront lieu de deux heures à quatre heures du soir, Restaurant Orléans et Dauphine. 25 juillet—1m.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane,—Au No 23 de la rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, 27 août 1874.—Les actionnaires de cette compagnie à une assemblée qui a eu lieu le 21 juillet 1874, ayant résolu de liquider les affaires de la compagnie, et les soussignés ayant été nommés liquidateurs, ils donnent avis à tous les porteurs de polices de la compagnie de mettre leurs polices au bureau de la compagnie pour qu'elles soient annulées. Les personnes qui ont des réclamations contre la compagnie sont priées de les présenter et celles qui doivent à la compagnie sont priées de venir s'acquitter sans retard.

EDW. A. FORDICE,
R. S. REVARD,
Liquidateurs.
28 août—1 m.

H. HALLER,

49 - - - - Rue du Camp - - - - 49

LE GRAND

Dépôt de Fourneaux de Cuisine

DU SUD.

Le Nouveau Fourneau de Cuisine

—DIT—

BUCK'S BRILLIANT,

(PERFECTIONNÉ.)

LE BUCK'S BRILLIANT

PERFECTIONNÉ

Surpasse tous les autres

SOUS LE TRIPLE RAPPORT

—DE LA—

Durée, de l'Economie de Combustible

—ET—

De la Cuisson.

Les personnes qui tiennent maison savent bien que la chaleur des chambres à feu d'aucun fourneau, naturellement, ce qui, dans beaucoup de cas, rend le fourneau quelquefois inutile. On a obvié à cela par des NOUVELLES PLAQUES EN FER REFROIDI; ces plaques se trouvent dans le BUCK'S BRILLIANT qui dure CINQ FOIS PLUS que les fourneaux ordinaires dont les plaques sont en FONTE.

N'EN ACHETEZ PAS UN AUTRE!

N'EN EMPLOYEZ PAS UN AUTRE

ET ACHETEZ LE

Chez

H. HALLER.

49.........RUE DU CAMP.........49

NOUVELLE-ORLEANS.

Marchand de toute espèce de

FOURNEAUX DE CUISINE,

RÉCHAUDS,

GRILLES UNIS ET ÉMAILLÉS,

FERBLANTERIE UNIE ÉMAILLÉE,

FERBLANTERIE UNIE ET LAQUÉE,

GARNITURES DE FERBLANTIERS

COUTELLERIE DE TABLES,

LE MEILLEUR PLAQUÉ,

CUIVRES,

PORTE-CHENETS.

ARTICLES DE MENAGE,

DE TOUTE ESPECE.

GRANDE FABRICATION

—DE—

ARTICLES UNIS ET EN LAQUE

—VENDUS—

AUX PRIX DE NEW-YORK.

FAITES DEMANDER LES LISTES DES PRIX ET LES CATALOGUES.

AGENCE DE LA

Célèbre Machine

RINGEN

A LAVER.

29 août—1 sept.

LE MEILLEUR MARCHE LE STOCK LE MIEUX CHOISI QU'IL Y AIT AU SUD

Le Vétéran DU COMMERCE DES FAIENCES

Se présente de nouveau à ses pratiques ...

Qu'il est plus à même

que jamais de remplir promptement tous

les ordres à leur

satisfaction.

ISIDORE LÉVI

(jadis des maisons Levi, Haven & Co., et

Geo. G. Weil & Levy) aujourd'hui

d'être de la maison

A. PEISER & CO.,

24 - rue des Magasins - 24

FAIENCE,

Porcelaine et Verrerie,

LE MEILLEUR PLAQUÉ QUI AIT JAMAIS ETE FABRIQUÉ,

COUTELLERIE DE TABLE,

ARTICLES DE MENAGE,

ARTICLES EN BOIS,

CUIRE ET BRITANNIA.

LAMPES A HUILE DE CHARBON,

ARTICLES DE CHAMBRE MAGNIFIQUEMENT ORNÉS.

Une longue expérience nous a fait connaître les goûts et les besoins de la population, et nos marchandises étant

ACHETÉES AU COMPTANT,

DIRECTEMENT DES FABRICANTS

—Par le—

Vétéran du Commerce,

Nous sommes à même d'offrir de

MEILLEURS ARTICLES,

—A—

Meilleur Marché,

Qu'aucune autre maison du Sud.

Nous savons aussi que nous pouvons

satisfaire l'acheteur le plus difficile qui

les

EXAMINERA LUI-MEME

Nous demandons à nos clients de la campagne l'assurance que les ordres qu'ils nous transmettront par la poste seront

AUSSI PROMPTEMENT EXECUTES

que les

MARCHANDISES LEUR

SERONT VENDUES A

AUSSI BAS PRIX

et LEUR SERONT AUSSI PROMPTEMENT EXPEDIEES

que s'ils étaient ici en personne.

Nos travaillons pas pour le présent seulement et espérant former des

RELATIONS AGREABLES

avec nos clients pendant bien des années,

nous nous engageons à

SATISFAIRE TOUS CEUX QUI

S'ADRESSERONT A NOUS.

ISIDORE LEVI,

CHEZ

A. PEISER & CO.,

Au 24 de la rue des Magasins

29 août—du jour sept.

L'HUILE D'ASSURANCE.

L'HUILE D'ASSURANCE

Est une huile d'éclairage, parfaitement pure et dont l'usage n'offre absolument aucun danger; elle est distillée et raffinée expressément pour les lampes ... dont se servent les familles.

Elle a les trois qualités essentielles: la sûreté, l'économie et le brillant.

Elle ne fait pas explosion et ne s'allume pas dans une lampe.

On peut l'employer, en toute sureté dans une lampe à huile kérosène ou de charbon, sans changer de bec.

Sa lumière est claire, douce et brillante, égale à celle du meilleur gaz de charbon; elle fait moins de fumée et a moins d'odeur que les huiles ordinaires.

Elle est fortement recommandée par les officiers des compagnies d'assurances, les chimistes et les bureaux de santé.

ELLE NE PRÉSENTE AUCUN DANGER, MEME ENTRE DES MAINS INHABILES. SI UNE LAMPE PLEINE DE CETTE HUILE EST RENVERSÉE OU TOMBE, LA LUMIERE EN EST ÉTEINTE IMMÉDIATEMENT, CAR L'HUILE EST D'UNE GRANDE DENSITÉ ET NON INFLAMMABLE.

La distillation et le raffinage sont conduits à des personnes expérimentées, en vue de l'obtention d'un résultat strictement uniforme et une protection sûre pour le consommateur.

Le propriétaire de l'HUILE D'ASSURANCE signale à l'attention de toutes les parties intéressées les extraits suivants des nombreux certificats qui lui ont été adressés au sujet de l'excellence de son huile.

Laboratoire du Bureau de Santé.

Etat de la Louisiane,
No 108 de la rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 24 juin 1874.

Je certifie avoir analysé l'HUILE D'ASSURANCE que vend M. Wm. E. JERVEY, surintendant, au No 95 de la rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

Je me suis assuré que la température à laquelle cette huile donne une vapeur inflammable est de près de 30° Fahrenheit au-dessus de notre plus grande chaleur d'été et de 20 à 120° au-dessus du "jet" de la plupart des huiles et des fluides provenant du pétrole et qu'on emploie habituellement. Je me suis assuré en outre que l'huile brûle bien, dans une lampe ordinaire à mèche plate et qu'il n'y a pas de ventilation dans la mèche circulaire du bec d'argand.

Son "jet" lui donne un grand avantage sous le rapport de la sûreté, et cet avantage, joint à ses autres propriétés, en fait une huile supérieure pour les maisons.

S. S. HERRICK, D. M.,
Inspecteur du Premier District et chimiste du Bureau de Santé.

J'ai assisté à l'analyse de l'HUILE D'ASSURANCE par le Dr. HERRICK, et certifie que son rapport est exact.

Les huiles de cette qualité sont PARFAITEMENT SURES pour l'éclairage.

C. B. WHITE, D. M.,
président du Bureau de Santé.

Le Dr. I. L. CRAWCOUR, chimiste et médecin distingué, ancien professeur de chimie et professeur de médecine à l'Ecole de Médecine de la Nouvelle-Orléans, donne le témoignage suivant:

"J'ai analysé avec soin l'huile d'ASSURANCE qui se vend au No. 95 de la rue Gravier, Nouvelle-Orléans. Elle donne, dans une lampe ordinaire à huile kérosène, une lumière claire et brillante; elle est parfaitement inodore, bien supérieure et un jet élevé. Elle est donc aussi sûre qu'une huile végétale ou animale quelconque. La flamme d'une chandelle ou d'une allumette s'y éteint. Elle n'est inflammable qu'à une température très élevée.

I. L. CRAWCOUR, D. M.

L'HUILE D'ASSURANCE se vend à un prix qui la met à la portée de toutes les classes de consommateurs. Le prix du détail a été fixé à

Cinquante Cents le Gallon.

On la livre, après un jour d'avis, dans tous les quartiers de la ville, sans frais extra.

Elle ne se vend qu'à la Nouvelle-Orléans, aux

Nos 95 et 97 de la rue Gravier.

Pour les planteurs et les marchands de la campagne, on la met en cans, en caisses ou en barils.

La maison expédie pour n'importe quel point, moyennant cinq piastres, une caisse contenant dix gallons.

Adresser les ordres à

Wm. E. JERVEY,
SURINTENDANT,
Nos 95 et 97 de la rue Gravier,
Nouvelle-Orléans.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 28 AOUT—CLASSE No 204.
75 35 74 ... 42 36 ... 38 41 57 ...

Les numéros ci-dessus, pris dans cette roue ..., ont été tirés ce jour, 28 août 1874.

AUX FAMILLES.

LES DIRECTEURS DES ECOLES ALLEMANDES-AMERICAINES.
Aux Nos ... de la rue Bourgogne et 96 de la rue des Remparts.
Nouvelle-Orléans, 27 août 1874.

Chemin de fer de la Nile-Orléans, de St Louis et de Chicago.

AU PUBLIC
LE TRAIN D'EXCURSION REGULIER DU DIMANCHE MATIN

... ON OIL COMPANY,
... VILLE OIL WORKS CO.
LOUISIANA OIL COMPANY,
... A. MAGINNIS' SONS.

MUSIQUE ET INSTRUMENTS
Messieurs F. Charpaux & Cie.,
9... RUE ROYALE.....9

INSTITUTIONS.

INSTITUTION DUREL,
REOUVERTURE DES CLASSES, MARDI 1er SEPTEMBRE.

Institut St. Charles.
PENSIONNAT DE DEMOISELLES,
104 et 106 ... Rue Bourbon ... 104 et 106

JEFFERSON ACADEMY
G. J. LORD.

INSTITUT ST-LOUIS
Pour les Demoiselles,

Hôtels, Restaurants, &c.

Pension Privée d'Orléans.

HOTEL DE L'EUROPE,
A Biloxi.

Restaurant Cosmopolitain,
LOUIS CAPLAIN, Propriétaire.

Demande.

ERNEST CABAUD,
Fabricant de Chaussures à Vis,

PIERRE PAVIA
Fabricant de Chaussures à vis.
PREMIERE FABRIQUE DU SUD.

J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE
Négociants Commissionnaires,
NOUVELLE-ORLEANS.